

Collectif IADE

Infirmiers et Sages-femmes Anesthésistes



Le master en danger

2010 : suite au traitement réservé aux IADE par le protocole « Bachelot » et la réforme LMD, début du dernier mouvement de la profession. Au terme d'un long combat, les IADE ont obtenu quelques promesses, une prime anesthésiante et le grade master adossé au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste.

Aujourd'hui, machine arrière :

Alors que l'adéquation avec le niveau et la qualité de la nouvelle formation sont reconnus par tous, à ce jour, les IADE prochainement diplômés ne bénéficieront pas du grade master

Interrogés sur l'absence de publication du décret nécessaire, les tutelles se sont réfugiées derrière la non signature de conventionnement entre quelques écoles (pourtant agréées) et leur université de rattachement.

**L'ensemble de la Profession ne peut accepter cette explication, d'autant que,
*les IADE subissent déjà :***

- les réorganisations menées par une logique exclusivement financière qui dégradent chaque jour d'avantage leurs conditions de travail et de vie
- la problématique de la démographie des professions de l'anesthésie qui aggrave les conditions de travail et mène à des attaques de leur exclusivité de titre et de fonction
- la scission de leur profession en deux catégories (active et sédentaire) et la non reconnaissance de la pénibilité de leur exercice professionnel
- l'extinction du corps spécifique des IADE de la FPH
- des salaires sans rapport avec leur niveau de formation et de responsabilité
- l'absence totale de revalorisation dans le secteur privé

Ils ne laisseront pas tomber leurs étudiants

- Le collectif IADE de l'UFMICT CGT, en lien avec les autres organisations syndicales et professionnelles de la profession, continuera à interpeller les deux ministères concernés.
- Le collectif IADE de l'UFMICT CGT rappelle qu'il devait aussi être organisé un parcours type financé pour les IADE déjà diplômés souhaitant obtenir ce grade master (le « stock »)

Si une mesure correctrice satisfaisante n'est pas apportée sous peu à cette nouvelle injustice, il appellera à la mobilisation de la profession.